

COMMUNE DE LAUSANNE

Budget de fonctionnement de l'exercice 2014
Plan des investissements pour les années 2014 à 2017

Préavis N° 2013/48

Lausanne, le 10 octobre 2013

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2014 ainsi que le plan des investissements pour les années 2014 à 2017.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme il suit :

1. **Résumé**
 2. **Considérations générales**
 3. **Modifications structurelles**
 4. **Budget de fonctionnement de 2014**
 5. **Plan des investissements pour les années 2014 à 2014**
 6. **Evolution présumée de la situation financière en 2014**
 7. **Conclusions**
-

1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2014 :

Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2012	BUDGET 2013		BUDGET 2014	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
	(sans crédits suppl.)			
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>				
			CHARGES	REVENUS
1'990'063'775.34	1'829'272'000	Total des charges	1'882'035'500	52'763'500
1'910'270'810.77	1'784'332'300	Total des revenus		1'850'626'200
79'792'964.57	44'939'700	Excédent de charges		31'409'300
				-13'530'400
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
			DEPENSES	RECETTES
160'399'485.53	192'206'600	Total des dépenses	159'669'600	-32'537'000
15'566'497.59	19'626'000	Total des recettes		26'729'000
144'832'987.94	172'580'600	Investissements nets		132'940'600
				-39'640'000
<u>FINANCEMENT</u>				
-144'832'987.94	-172'580'600	Investissements nets	132'940'600	-39'640'000
116'394'756.51	116'001'300	* Amortissements		116'264'700
		* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	8'209'300	7'063'300
-93'176'737.83	-1'146'000			
		* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	31'409'300	-13'530'400
-79'792'964.57	-44'939'700			
-201'407'933.83	-102'665'000	Insuffisance d'autofinancement		56'294'500
				-46'370'500
-56'574'945.89	69'915'600	* Autofinancement du compte de fonctionnement		76'646'100
				6'730'500

2. CONSIDERATIONS GENERALES

Le budget 2014 de Lausanne prévoit un déficit de 31.4 millions de francs, en diminution de 13.5 millions par rapport à 2013. Il se caractérise par des charges maîtrisées et par la mise en œuvre complète du plan structurel d'amélioration des finances de la Ville. Cette situation n'empêche pas Lausanne de poursuivre la concrétisation des priorités de législature, notamment dans le domaine de la sécurité et de la petite enfance. Les investissements se montent à 132.9 millions, autofinancés à près de 57.6 %. L'amélioration de la marge d'autofinancement permet de contenir l'accroissement de la dette communale. Si la situation financière reste délicate et implique de poursuivre les efforts engagés, elle permet toutefois l'affectation des ressources nécessaires aux domaines prioritaires et la poursuite d'un programme d'investissements au bénéfice des Lausannoises et des Lausannois visant à leur garantir des prestations de qualité.

Le budget 2014 de la ville de Lausanne se caractérise par un effort important de maîtrise des charges courantes, l'affectation de moyens supplémentaires aux priorités définies pour la législature (sécurité et petite enfance à +4.6 millions) et la finalisation du programme structurel d'amélioration financière. Ce plan, mis en œuvre sur les exercices 2013 et 2014, atteint les objectifs visés –40 millions d'économies et de recettes nouvelles, dont 18.6 millions en 2014. Un suivi devra toutefois être fait lors des boucllements des comptes 2013 et 2014. Parallèlement, le budget intègre une réduction des recettes de 12 millions du fait de la baisse de rendement des participations communales et un accroissement des recettes fiscales. Celles-ci augmenteront de 26.1 millions, sur la base des estimations faites.

Les perspectives 2014 débouchent ainsi sur un déficit projeté de 31.4 millions, après intégration des charges supplémentaires (facture sociale, péréquation, charges d'intérêts, priorités de législature) et de la croissance des recettes. Le déficit communal diminue de 13.5 millions par rapport au budget 2013, soit une baisse de l'ordre de 30 %.

La situation financière de Lausanne lui impose des efforts mais ne l'empêche pas d'affecter des ressources supplémentaires aux domaines prioritaires : la police verra ses effectifs augmenter de 27 postes, après les 30 décidés en 2013. De même, l'offre de places d'accueil pour la petite enfance poursuivra son augmentation, pour 1.6 million de francs supplémentaires. Globalement, les effectifs de l'administration communale augmenteront de 82 postes, dont 35 en lien avec les priorités de la législature, 37 affectés à des projets permettant la refacturation des coûts (déchets et fibre optique) et 6 pour anticiper des départs à la retraite dans le corps des sapeurs-pompiers. Hormis ces éléments, la croissance des effectifs est maîtrisée.

Le budget 2014 prévoit une capacité d'autofinancement de 76.6 millions de francs, à mettre en regard des investissements nets planifiés à hauteur de 132.9 millions (autofinancés à 57.6 %). Cette situation améliorée permet de contenir l'augmentation de la dette nette. Celle-ci devrait progresser de 56 millions de francs contre 103 prévus au budget 2013.

La Municipalité souligne que la situation financière de Lausanne reste délicate, avec notamment des risques potentiels touchant tant les charges que les recettes. L'effort sur le fonctionnement courant se double d'un travail de planification des investissements prenant en considération les priorités politiques que la Municipalité a décidées et en maintenant un niveau d'investissement compatible avec les besoins du développement de la ville. La poursuite des efforts engagés est une nécessité absolue afin de permettre à Lausanne de réaliser ses projets tout en maintenant sa dette dans des limites acceptables et en-dessous du plafond d'endettement voté pour la législature.

Ainsi, la Municipalité pourra confirmer son objectif prioritaire, qui vise à garantir le maintien de prestations de qualité pour la population lausannoise, actuellement en croissance, tout en améliorant la situation financière de la Ville.

3. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

Par rapport au budget 2013, le budget 2014 prévoit une modification importante à la Direction des travaux qui voit, au Service d'assainissement, la création du centre budgétaire 4605 "Gestion des déchets urbains". La création de ce nouveau centre fait suite à l'adoption du préavis N° 2012/24¹ "Plan directeur de Gestion des Déchets" du 7 juin 2012 et a été créé afin de garantir la transparence du dispositif mis en place et notamment la couverture des coûts en application de la nouvelle réglementation sur les déchets.

Par ailleurs, à "Administration générale et culture", le Secrétariat municipal voit l'arrivée de l'Unité sécurité et santé au travail (1109) qui quitte le Service du personnel (1200).

A la Direction du logement et de la sécurité publique, le Service "Administration de la direction et commission immobilière" (3000) est nouvellement intitulé "Secrétariat général". La Direction des finances et du patrimoine vert voit la création d'un Secrétariat général (6010).

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2014

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2014 et de 2013, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat par catégorie	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1'990'063'775.34	1'829'272'000	1'882'035'500	52'763'500	2.88
30 Charges de personnel	550'055'283.85	554'949'800	564'220'000	9'270'200	1.67
31 Biens, services et marchandises	677'499'445.80	506'980'800	536'802'200	29'821'400	5.88
32 Intérêts passifs	66'100'387.71	65'100'000	71'600'000	6'500'000	9.98
33 Amortissements	138'638'828.93	129'069'600	130'177'700	1'108'100	0.86
35 Dédommagements à des collectivités publiques	279'305'164.28	290'104'600	291'412'700	1'308'100	0.45
36 Subventions accordées	80'827'809.66	83'091'500	91'620'900	8'529'400	10.27
38 Attributions aux réserves	16'442'013.24	8'265'200	9'640'800	1'375'600	16.64
39 Imputations internes	181'194'841.87	191'710'500	186'561'200	-5'149'300	-2.69
4 Revenus	1'910'270'810.77	1'784'332'300	1'850'626'200	66'293'900	3.72
40 Impôts	517'884'311.33	482'440'000	508'535'000	26'095'000	5.41
41 Patentes, concessions	2'576'383.85	3'988'500	6'423'500	2'435'000	61.05
42 Revenus des biens	119'263'477.13	108'681'900	98'780'100	-9'901'800	-9.11
43 Taxes, ventes et prestations facturées	710'402'306.71	719'883'500	759'974'000	40'090'500	5.57
44 Part à des recettes sans affectation	7'013'530.80	5'000'000	6'000'000	1'000'000	20.00
45 Dédommagements de collectivités publiques	260'239'281.30	261'454'800	264'749'400	3'294'600	1.26
46 Subventions acquises	2'077'926.71	1'761'900	1'752'900	-9'000	-0.51
48 Prélèvements sur les réserves	109'618'751.07	9'411'200	17'850'100	8'438'900	89.67
49 Imputations internes	181'194'841.87	191'710'500	186'561'200	-5'149'300	-2.69
RESULTAT					
Excédent de charges	79'792'964.57	44'939'700	31'409'300	-13'530'400	-30.11

¹ BCC 2012-2013, séance N° 05 du 13 novembre 2012, à paraître

NB : ce tableau contient les imputations internes (39 et 49), soit les facturations entre les services de l'administration, qui ont un impact neutre sur le résultat final.

L'évolution des charges et revenus par direction s'établit comme suit :

Résultat par direction	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Charges	1'829'272'000	1'882'035'500	52'763'500	2.88
Administration générale et culture	402'942'900	413'493'500	10'550'600	2.62
Sports, intégration et protection de la population	99'784'200	103'380'600	3'596'400	3.60
Logement et sécurité publique	176'092'000	183'126'400	7'034'400	3.99
Travaux	227'116'400	227'818'300	701'900	0.31
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	262'730'800	266'173'800	3'443'000	1.31
Finances et patrimoine vert	120'780'900	132'687'000	11'906'100	9.86
Services industriels	539'824'800	555'355'900	15'531'100	2.88
Revenus	1'784'332'300	1'850'626'200	66'293'900	3.72
Administration générale et culture	175'984'900	176'289'500	304'600	0.17
Sports, intégration et protection de la population	51'713'100	52'350'800	637'700	1.23
Logement et sécurité publique	115'036'500	125'253'700	10'217'200	8.88
Travaux	157'177'400	180'216'100	23'038'700	14.66
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	100'035'300	104'136'300	4'101'000	4.10
Finances et patrimoine vert	580'216'100	596'232'300	16'016'200	2.76
Services industriels	604'169'000	616'147'500	11'978'500	1.98
RESULTAT				
Excédent de charges	44'939'700	31'409'300	-13'530'400	-30.11

En complément aux données ci-avant, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par nature (détaillé)
- B) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2014.

3 CHARGES

30 Charges de personnel

+ 9.3 mios ou + 1.7 %

	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et culture	47'140'600	47'945'600	805'000	1.7
Sports, intégration et protection de la population	64'440'100	65'878'800	1'438'700	2.2
Logement et sécurité publique	104'235'400	106'680'800	2'445'400	2.3
Travaux	103'788'100	104'469'100	681'000	0.7
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	136'728'800	137'575'900	847'100	0.6
Finances et patrimoine vert	46'515'400	46'406'100	-109'300	-0.2
Services industriels	69'101'400	72'263'700	3'162'300	4.6
Sous-total	571'949'800	581'220'000	9'270'200	1.6
Correctif de la masse salariale	-17'000'000	-17'000'000	0	0.0
Total	554'949'800	564'220'000	9'270'200	1.7

Les chiffres du budget de 2014 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ Augmentation nette d'effectifs de 82 EPT dont 78 qui recouvrent les thématiques prioritaires (35 EPT), des projets entièrement refacturés (37 EPT) et le maintien des effectifs des sapeurs-pompiers (6EPT)
- ⇒ Anticipation sur les économies de salaires : 17 millions de francs.

Relevons l'engagement de 6 EPT au Service de protection et sauvetage pour assurer le départ à la retraite des pompiers et 16 EPT pour faire suite au préavis N° 2012/24² "Plan Directeur de Gestion des Déchets" (financés par la taxe poubelle). Le Corps de police voit l'arrivée d'une deuxième volée de 27 policiers et assistants de transfert, de surveillance et de garde (ATS) supplémentaires, faisant suite à la première volée de 30 EPT octroyée dans le cadre du budget 2013. Au Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), l'augmentation de places dans le milieu pré et parascolaire entraîne l'engagement de 8 EPT supplémentaires. Quant aux Services industriels, le déploiement du réseau de fibre optique (préavis N° 2012/27³) prévoit également l'engagement de 21 EPT; les coûts seront entièrement refacturés dans le cadre d'un mandat de prestations entre LFO SA et la Ville.

Au niveau des cotisations à la caisse de pensions, rappelons que l'assainissement de la CPCL en 2012 (préavis N° 2012/18⁴) prévoyait la suppression de la cotisation d'assainissement (2 %) et une augmentation de la cotisation ordinaire (0.5 %) des employeurs. L'économie sur le budget 2014 est estimée à 4.8 millions de francs.

² BCC 2012-2013, séance N° 05 du 13 novembre 2012, à paraître

³ BCC 2012-2013, séance N° 05 du 13 novembre 2012, à paraître

⁴ BCC 2012-2013, séance N° 06 du 27 novembre 2012, à paraître

31 Biens, services et marchandises**+ 29.8 mios ou + 5.9 %**

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	14'671'161.29	16'380'000	16'121'100	-258'900	-1.6
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans SEL, Gaz & CAD)	26'221'632.87	27'023'100	26'673'400	-349'700	-1.3
Marchandises	18'463'450.56	18'428'900	19'294'800	865'900	4.7
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	32'515'100.96	33'018'600	35'440'000	2'421'400	7.3
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	42'599'866.68	41'975'500	42'553'600	578'100	1.4
Honoraires et prestations de services	104'734'024.61	104'968'400	119'254'300	14'285'900	13.6
Autres dépenses en biens, services et marchandises	219'074'081.09	37'415'300	41'224'000	3'808'700	10.2
Sous-total	458'279'318.06	279'209'800	300'561'200	21'351'400	7.6
Achats d'énergie par les SI (SEL, Gaz & CAD)	219'220'127.74	227'771'000	236'241'000	8'470'000	3.7
Total	677'499'445.80	506'980'800	536'802'200	29'821'400	5.9

Aux Services industriels, la hausse de 8.5 millions des achats d'énergie résulte des différents mouvements suivants : + 21 millions au Service du gaz et du CAD (dont 17 millions d'achat de production interne) et -12.6 millions au Service de l'électricité.

Quant aux autres dépenses du chapitre, elles augmentent globalement de 21.4 millions de francs, soit de 7.6 %. Cette hausse s'explique principalement au Service multimédia, par les prestations de 13.1 millions de francs facturées à ce service par la nouvelle société LFO SA (Lausanne Fibre Optique) pour l'accès aux connections (préavis N° 2012/27⁵). Aux Services industriels toujours, les frais d'entretien d'immeubles augmentent de 1.5 million, frais auparavant financés par le crédit-cadre quadriennal 2010-2013 (préavis N° 2009/56⁶). Il est à relever encore, au Service du logement et des gérances, une augmentation des frais d'entretien des immeubles suite à l'acquisition de nouveaux bâtiments.

Les écarts que l'on peut encore mettre en exergue sont les suivants (en millions de francs) :

313 Service des assurances sociales – Financement des sacs à ordures distribués	+ 0.335
316 SI – FASIL – Coût de maintenance informatique facturé par le SOI	+ 0.405
318 Routes et mobilité – Affichage culturel et affichage de promotion	– 0.400
318 Service financier – Frais des emprunts	+ 0.325
319 SI – Gaz et CAD – Attribution supplémentaire au Fonds du développement durable	+ 0.950
319 SI – Electricité – Renouvellement des services internes de l'usine de Lavey (compensé par prélèvement sur le fonds de renouvellement)	+ 1.186

⁵ BCC 2012-2013, séance N° 05 du 13 novembre 2012, à paraître

⁶ BCC 2009-2010, tome II, pages 229 à 234

32 Intérêts passifs**+ 6.5 mios ou + 10 %**

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecarts (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts des dettes	66'069'230.26	65'000'000	71'500'000	6'500'000	10.0
Autres intérêts passifs	31'157.45	100'000	100'000	0	0.0
Total	66'100'387.71	65'100'000	71'600'000	6'500'000	10.0

L'augmentation résulte principalement des intérêts liés à la dette de 182.4 millions à 3.5 % contractée envers la CPCL dans le cadre de la recapitalisation effectuée en 2012 (préavis N° 2012/18⁷).

33 Amortissements**+ 1.1 mio ou + 0.9 %**

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecarts (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	14'161'012.77	6'900'000	7'300'000	400'000	5.8
Autres pertes, défalcatons et moins-values	8'083'059.65	6'168'300	6'613'000	444'700	7.2
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	78'615'518.77	75'141'200	79'084'400	3'943'200	5.2
Amortissements du patrimoine administratif des SI	37'779'237.74	40'860'100	37'180'300	-3'679'800	-9.0
Total	138'638'828.93	129'069'600	130'177'700	1'108'100	0.9

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, la hausse enregistrée à la Bourse communale est liée aux importants investissements consentis ces dernières années. Parmi les mouvements importants, on peut relever les premiers amortissements des crédits mentionnés ci-dessous (+ 4.8 millions) :

– <i>Stade Olympique de la Pontaise - assainissement</i>	<i>+0.647</i>
– <i>Arsenic – Centre d'art scénique contemporain</i>	<i>+0.595</i>
– <i>Musée Cantonal des Beaux-Arts</i>	<i>+1.000</i>
– <i>Malley-centre : valorisation du site</i>	<i>+0.641</i>
– <i>Remplacement des modules d'infiltration – Lutry</i>	<i>+0.640</i>
– <i>PALM – Projet d'agglomération Lausanne-Morges</i>	<i>+0.606</i>
– <i>Aménagement de la place de la Sallaz</i>	<i>+0.700</i>

Quant à la baisse prévue aux SI, elle provient du transfert d'une grande partie des dépenses d'investissements du Service multimédia à la Société LFO SA (Lausanne Fibre Optique), société créée dans le but notamment de construire et d'exploiter un réseau en fibre optique (préavis N° 2012/27⁸).

⁷ BCC 2012-2013, séance N° 06 du 27 novembre 2012, à paraître

⁸ BCC 2012-2013, séance N° 05 du 13 novembre 2012, à paraître

35 Dédommagements à des collectivités publiques**+ 1.3 mio ou + 0.5 %**

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	108'168'113.00	106'500'000	109'800'000	3'300'000	3.1
Facture sociale	94'437'046.00	101'000'000	103'100'000	2'100'000	2.1
Participation à des entreprises de transports	51'920'071.70	56'140'000	54'300'000	-1'840'000	-3.3
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	13'166'208.00	13'900'000	10'750'000	-3'150'000	-22.7
Réforme policière	7'460'617.00	8'000'000	8'600'000	600'000	7.5
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'253'285.35	2'250'000	2'300'000	50'000	2.2
Participation aux frais de la centrale d'alarme de l'ECA (SSI)	140'000.00	140'000	140'000	0	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	609'420.00	1'033'500	1'007'500	-26'000	-2.5
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	644'715.00	644'800	663'900	19'100	3.0
Autres dédommagements	505'688.23	496'300	751'300	255'000	51.4
Total	279'305'164.28	290'104'600	291'412'700	1'308'100	0.5

L'augmentation de la contribution au **fonds de péréquation intercommunal** est partiellement compensée par une augmentation de 1.6 million du retour dudit fonds (voir chapitre 45).

Suite aux négociations entre le Canton et les communes, la hausse de la **facture sociale** s'établit finalement à 2.1 millions de francs.

La baisse de la participation à l'**Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)** est due à la diminution de la cotisation qui passe de fr. 107.95 à fr. 82.00 par habitant, suite également aux négociations précitées.

36 Subventions accordées**+ 8.5 mios ou + 10.3 %**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et culture	45'814'000	55'397'800	9'583'800	20.9
Sports, intégration et protection de la population	8'336'600	7'871'600	-465'000	-5.6
Logement et sécurité publique	2'649'200	2'448'800	-200'400	-7.6
Travaux	1'720'000	1'720'000	0	0.0
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	24'541'700	24'152'700	-389'000	-1.6
Finances et patrimoine vert	30'000	30'000	0	0.0
Total	83'091'500	91'620'900	8'529'400	10.3

A "Administration générale et culture", l'augmentation est due à la subvention de 80 francs par habitant (10.6 millions) visant à maintenir le coût de la vie en ville, suite à l'adoption des préavis N° 2012/21⁹ et 2012/24¹⁰ relatifs au nouveau règlement communal sur la gestion des déchets. Dans la même direction, au Service de la culture, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les écoles de musique (LEM) en 2012 amène diverses diminutions de charges pour la Ville.

A "Enfance, jeunesse et cohésion sociale", au Service social, la subvention accordée au Distribus (0.2 million) est reprise en totalité par le Service cantonal de la santé publique (SSP) et par le Service de prévoyance et d'aide sociales. La subvention accordée au Passage, quant à elle, diminue de 0.4 million, suite à une adaptation de la participation cantonale (+0.5 million).

Voici, les autres variations principales intervenues entre le budget de 2014 et celui de 2013 (en millions de francs) :

⇒	<i>Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise</i>	+	0.278
⇒	<i>Centre de loisirs de la Pontaise</i>	+	0.274
⇒	<i>Label Suisse (manifestation organisée tous les deux ans)</i>	+	0.240
⇒	<i>Participation aux charges d'intérêts des sociétés immobilières</i>	–	0.200
⇒	<i>Allocation communale au logement (compensée à 50 % au chapitre 45)</i>	–	0.600
⇒	<i>La Caravane interculturelle</i>	+	0.200

38 Attributions aux réserves

+ 1.4 mio ou + 16.6 %

	Comptes 2012 fr.	Budget 2013 fr.	Budget 2014 fr.	Ecart (+/-) Budget 2013 - 2014 fr. %	
Fonds de régularisation des loyers	35'118.00	26'000	62'500	36'500	140.4
Fonds spécial pour risques de tournées en faveur du théâtre de Vidy	300'000.00	100'000	100'000	0	0.0
Fonds de gestion du stationnement	500'000.00	0	0	0	-
Fonds de réserve général du SSL	872'636.14	0	0	0	-
Fonds de réserve de transition PDLASV	616'365.05	0	0	0	-
Fonds de péréquation de la STEP	0.00	0	0	0	-
Fonds de réserve pour risques TVA	1'000'000.00	0	0	0	-
Fonds de ea uservice	2'695'921.40	2'539'200	3'960'800	1'421'600	56.0
Fonds des SI	10'421'972.65	5'600'000	5'517'500	-82'500	-1.5
Total	16'442'013.24	8'265'200	9'640'800	1'375'600	16.6

A **ea**uservice, l'augmentation est due principalement à une attribution supplémentaire au Fonds de renouvellement de la station de Saint-Sulpice (+2.1 millions).

39 Imputations internes

– 5.1 mios ou – 2.7 %

Ce chapitre n'amène pas de commentaire.

⁹ BCC 2012-2013, séance N° 05 du 13 novembre 2012, à paraître

¹⁰ BCC 2012-2013, séance N° 05 du 13 novembre 2012, à paraître

4 REVENUS

40 Impôts

+ 26.1 mios ou + 5.4 %

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Impôts sur le revenu et la fortune	330'413'257.03	321'000'000	336'000'000	15'000'000	4.7
Impôts sur le bénéfice et le capital	119'683'945.90	100'000'000	109'000'000	9'000'000	9.0
Impôts fonciers	35'558'138.40	35'500'000	37'200'000	1'700'000	4.8
Droits de mutations	9'998'340.65	8'000'000	8'500'000	500'000	6.3
Impôts sur les successions et les donations	16'451'882.75	12'000'000	12'000'000	0	0.0
Impôts sur la propriété et sur la dépense	5'778'746.60	5'940'000	5'835'000	-105'000	-1.8
Total	517'884'311.33	482'440'000	508'535'000	26'095'000	5.4

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été budgétisé en augmentation de 15 millions de francs (+4.7 %) par rapport au budget 2013, et de 5.6 millions de francs (+1.7 %) par rapport aux comptes 2012, afin de se situer dans l'augmentation régulière constatée ces dernières années.

Compte tenu de la bonne tenue de l'économie sur l'arc lémanique et des résultats enregistrés ces dernières années, l'impôt sur le bénéfice et le capital a été revu à la hausse à 109 millions de francs; cette prévision tient compte d'une perte de l'ordre de 5 millions de francs résultant de la diminution de l'impôt sur le bénéfice octroyée aux entreprises par le Canton dans le cadre de l'augmentation des allocations familiales.

Les impôts fonciers sont budgétisés en hausse de 1.7 million de francs, sur la base des comptes 2012 et des progressions régulières de ces dernières années.

41 Patentes, concessions

+ 2.4 mios ou + 61.1 %

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Patentes, concessions	2'576'383.85	3'988'500	6'423'500	2'435'000	61.1

Cette augmentation est due à des recettes supplémentaires générées par la taxe d'équipements communautaires (3.4 millions), partiellement compensée par une diminution du produit de la taxe pour la prolongation des heures d'ouverture des établissements (-0.8 million).

42 Revenus des biens**– 9.9 mios ou – 9.1 %**

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecarts (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts, prêts et participations	44'224'240.22	37'487'700	25'972'300	-11'515'400	-30.7
Revenu des immeubles du patrimoine financier	30'098'892.80	30'693'800	31'621'400	927'600	3.0
Revenu des biens du patrimoine administratif	36'296'679.59	36'941'300	37'635'300	694'000	1.9
Autres revenus	8'643'664.52	3'559'100	3'551'100	-8'000	-0.2
Total	119'263'477.13	108'681'900	98'780'100	-9'901'800	-9.1

La baisse du revenu des participations provient d'une diminution estimée du dividende EOS de 12 millions.

L'augmentation du revenu des immeubles du patrimoine financier résulte principalement d'acquisitions de nouveaux objets.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**+ 40.1 mios ou + 5.6 %**

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecarts (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	239'423'324.68	241'971'900	285'912'900	43'941'000	18.2
Ventes diverses (hors SEL, GAZ & CAD)	66'118'657.92	65'027'500	63'679'100	-1'348'400	-2.1
Frais facturés à des tiers, remboursements	13'206'246.77	10'097'900	11'758'700	1'660'800	16.4
Amendes	19'880'500.00	23'650'000	25'870'000	2'220'000	9.4
Autres contributions	27'874'802.04	25'936'200	23'112'300	-2'823'900	-10.9
Sous-total	366'503'531.41	366'683'500	410'333'000	43'649'500	11.9
Ventes d'énergie des SI (SEL, GAZ & CAD)	343'898'775.30	353'200'000	349'641'000	-3'559'000	-1.0
Total	710'402'306.71	719'883'500	759'974'000	40'090'500	5.6

Aux Services industriels, la diminution des ventes d'énergie résulte principalement d'une baisse des ventes de 18.3 millions au Service de l'électricité partiellement compensée par de la vente interne de chaleur (CAD) pour 17 millions.

L'importante augmentation observée sous le poste "Taxes, redevances et prestations de services" (rubrique 434) résulte de la conjonction de plusieurs éléments, dont principalement :

<i>Corps de police – prestation facturées à des tiers, divers</i>	+	5.411
<i>Gestion des déchets urbains – Préavis N° 2012/24¹¹</i>	+	19.207
<i>SIL – SEL – Augmentation des recettes du timbre d'acheminement</i>	+	8.396
<i>SIL – Multimedia – refacturation de prestations à la société LFO SA</i>	+	7.700

¹¹ BCC 2012-2013, séance N° 05 du 13 novembre 2012, à paraître

On peut encore mettre en exergue les écarts suivants (en millions de francs) :

<i>Autres contributions – Secrétariat communal – Suppression de l'anticipation de recettes nouvelles</i>	–	2.990
<i>Corps de police – Amendes</i>	+	2.170
<i>Dédommagements de tiers – Secrétariat communal – Remboursement de traitements par le FDD – Préavis N° 2012/3¹²</i>	+	0.516
<i>Dédommagements de tiers – SAJE – Remboursement de subventions des institutions privées</i>	+	0.400

44 Part à des recettes sans affectation

+ 1.0 mio ou + 20.0 %

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecarts (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Impôts sur les gains immobiliers	7'013'530.80	5'000'000	6'000'000	1'000'000	20.0

La part communale à l'impôt sur les gains immobiliers a été adaptée compte tenu des chiffres de ces dernières années.

¹² BCC 2012-2013, séance N° 02 du 25 septembre 2012, à paraître

45 Dédommagements de collectivités publiques**+ 3.3 mios ou + 1.3 %**

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation intercommunal	171'871'806.00	171'100'000	172'700'000	1'600'000	0.9
Facturation à l'Académie de police de Savatan	962'682.30	840'000	1'162'000	322'000	38.3
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'467'929.90	8'775'100	8'776'100	1'000	0.0
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'145'616.20	2'795'400	2'590'500	-204'900	-7.3
Participation cantonale à l'aide au logement	1'025'621.00	1'200'000	900'000	-300'000	-25.0
Participations diverses aux charges du Service social	27'017'192.70	26'418'400	28'210'200	1'791'800	6.8
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	10'403'402.20	11'219'300	11'037'100	-182'200	-1.6
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'707'126.23	6'811'800	6'900'000	88'200	1.3
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	8'061'278.65	6'977'500	7'391'000	413'500	5.9
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale	16'836'901.72	18'159'000	17'810'700	-348'300	-1.9
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	4'667'978.50	4'904'800	5'072'300	167'500	
Autres dédommagements	2'071'745.90	2'253'500	2'199'500	-54'000	-2.4
Total	260'239'281.30	261'454'800	264'749'400	3'294'600	1.3

Le retour du **fonds de péréquation intercommunal** (y compris les dépenses thématiques) est en augmentation de 1.6 million sur la base des prévisions de l'Etat. Compte tenu de la hausse de 3.3 millions de la contribution au dit fonds (chapitre 35), c'est donc 1.7 million qui aggrave le budget.

Au Corps de police, la facturation à l'Académie de police augmente suite à une augmentation du personnel mis à disposition et à une adaptation de la rétribution qui passe de 120'000 à 140'000 francs par policier.

Au Groupe sanitaire, la baisse est due principalement à une réduction de la subvention versée par le Service de la santé publique compte tenu d'un excédent de charges en diminution.

La diminution de la participation cantonale à l'aide au logement s'explique par une baisse du nombre de bénéficiaires de l'aide individuelle au logement et, partant, d'une réduction de la participation du Canton (voir chapitre 36).

Au Service social Lausanne – CSR, l'augmentation de la subvention cantonale est due principalement à une hausse des dossiers RI.

46 Subventions acquises**– 0.0 mio ou – 0.5 %**

	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Sports, intégration et protection de la population	360'000	360'000	0	0.0
Travaux	72'000	72'000	0	0.0
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	888'900	911'900	23'000	2.6
Finances et patrimoine vert	441'000	409'000	-32'000	-7.3
Total	1'761'900	1'752'900	-9'000	-0.5

Ce chapitre n'amène pas de commentaire particulier.

48 Prélèvements sur les réserves**+ 8.4 mios ou + 89.7 %**

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014	Ecart (+/-) Budget 2013 - 2014	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de renouvellement "compostière"	23'300.00	23'300	0	-23'300	-100.0
Fonds spécial pour risque de tournée en faveur du Théâtre de Vidy	250'000.00	0	0	0	-
Fonds de péréquation de la STEP	2'538'519.58	2'303'200	1'799'200	-504'000	-21.9
Fonds de réserve PDLASV	871'973.05	0	32'000	32'000	-
Fonds des SiL	5'934'958.44	7'084'700	16'018'900	8'934'200	126.1
Fonds de réserve pour l'assainissement de la CPCL	100'000'000.00	0	0	0	-
Total	109'618'751.07	9'411'200	17'850'100	8'438'900	89.7

Il y a lieu de relever que la baisse des charges nettes de la STEP entraîne un recours moindre au fonds de péréquation. Par ailleurs, aux Services industriels, le Service multimédia a prévu un prélèvement sur le fonds de péréquation de 5.6 millions en relation avec le déploiement de la fibre optique (préavis N° 2012/27¹³).

5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2014 A 2017

Ce plan est constitué par les deux chapitres suivants :

- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements de 2014 à 2017, portant sur les crédits déjà votés
- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements pour 2014 à 2017, portant sur les crédits générant des dépenses d'ici fin 2017, lesquels sont classés par service puis par date de sortie du préavis.

¹³ BCC 2012-2013, séance N° 05 du 13 novembre 2012, à paraître

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2014 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de francs)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2013	Sur crédits à voter	Total
Administration générale et culture	3.0	4.4	7.4
Sports, intégration et protection de la population	1.6	4.7	6.3
Logement et sécurité publique	3.8	2.1	5.9
Travaux	28.2	13.1	41.3
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	7.6	8.4	16.0
Finances et patrimoine vert	2.2	6.3	8.5
Services industriels	34.5	5.6	40.1
Objets multidirections	0.0	20.2	20.2
Objets Métamorphose	1.0	4.9	5.9
Total général	81.9	69.7	151.6

Les principales dépenses prévues pour 2014 sont les suivantes :

(en milliers de francs)

Ensemble des crédits-cadres (voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	33'818
Evolution et extension du réseau RECOLTE et des infrastructures informatiques	3'001
Rénovation du réservoir du Calvaire	6'000
Aménagement place de La Sallaz	4'378
Avenue de Chailly – Renouvellement des réseaux souterrains et réaménagement	4'840
Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) – 1 ^{ère} étape – Crédit d'étude et réalisation des mesures de mobilité douce	3'407
Etablissements scolaires de Béthusy et Mon-Repos – Salle de gymnastique – APEMS	3'234
Chaufferie des Bossons	3'670
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité (1 ^{ère} et 2 ^{ème} phases)	3'343
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité (3 ^{ème} phase)	11'700
Axes forts – Mesures d'accompagnement du bruit	3'020
Axes forts – TRAM – Galicien / Europe + Vigie-Gonin	3'000

Précisons encore que les recettes d'investissements pour 2014 sont évaluées à 26.7 millions de francs et que les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à 132.9 millions de francs compte tenu des demandes d'autorisations d'achats qui ascendent à 8 millions de francs.

6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 2014

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, l'opposition des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement		
	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Excédent des charges de fonctionnement	31.4	
Amortissements		116.3
Attributions aux réserves		9.6
Prélèvements sur les réserves	17.9	
	<u>49.3</u>	<u>125.9</u>
Autofinancement	<u>76.6</u>	
	<u>125.9</u>	<u>125.9</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)		
	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Dépenses brutes d'investissements	151.6	
Autorisations d'achats	8.0	
Subventions et recettes sur investissements		26.7
	<u>159.6</u>	<u>26.7</u>
Investissements nets		132.9
	<u>159.6</u>	<u>159.6</u>
Financement		
	Mios de francs	%
Investissements nets	132.9	100.0
./. Autofinancement	<u>76.6</u>	<u>57.6</u>
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>56.3</u>	<u>42.4</u>

L'évolution de l'endettement net peut être estimée comme suit, avec la situation de la dette bancaire brute pour information :

	Endettement net	Dette bancaire brute
	(En millions de francs)	
Situation au 31.12.2012	2'149	2'557
Insuffisance d'autofinancement		
- budget 2013	103	103
- budget 2014	56	56
	<u>2'308</u>	<u>2'716</u>
Situation théorique au 31.12.2014		

7. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 2013/48 de la Municipalité, du 10 octobre 2013;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2014 comme il suit :

Charges	fr. 1'882'035'500
Revenus	1'850'626'200
Excédent des charges	fr. 31'409'300

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2014 à 2017;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2014.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Christian Zutter

Annexes : A. Compte de fonctionnement par nature
B. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2014
Brochure du projet de budget de l'exercice 2014
Plan des investissements pour les années 2014 à 2017